Les EMS du Mandement Sàrl	Guide de vie en établissement					
	N°	**3.103**	**Version**	V02	**Date**	14.05.2025
Concerne	☒ **Résidence Mandement** ☐ **Villa Mandement** ☐ **Résidence La Plaine**					
Dernière approbation le	14.05.2025	**par**	Jonathan Elzingre / John Hoffman			
Dates et versions	V01 : initiale le 14.05.2025					

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons de l'intérêt que vous portez à notre Résidence et vous en remercions chaleureusement.

Vous trouverez plus loin, quelques réponses aux interrogations que vous pourriez avoir sur le fonctionnement de notre établissement.

Nous vous invitons également, si vous le souhaitez, à consulter le site internet de la Résidence : www.ems-mandement.ch qui vous permettra d'obtenir visuellement d'avantages d'informations sur nos différentes prestations.

Le secrétariat, ainsi que la direction, se tiennent également très volontiers à votre entière disposition si vous souhaitiez, par exemple, planifier une visite.

La Direction

Votre chambre

Nos chambres, toutes identiques, mesurent 22.42 m2 (voir plan annexé). Cette surface vous permet librement d'y installer les meubles auxquels vous tenez, de l'arranger à votre goût, d'y accrocher vos tableaux ou autres beaux souvenirs. Les rideaux, eux, sont déjà montés. Lors de votre sortie un inventaire de tous vos meubles et objets est rédigé.

En ce qui concerne les tapis, nous vous conseillons vivement de vous procurer des grilles antiglisse afin de prévenir les chutes.
Dans le petit hall de votre chambre, vous disposez d'un côté, d'une armoire avec penderie et quelques rayonnages et de l'autre, d'une salle de bain avec une douche, un WC et un lavabo.

Une clé vous est remise, à l'entrée, qui vous permet d'ouvrir la porte de votre chambre ainsi qu'un tiroir « secret » pour vos objets confidentiels. Votre chambre peut être, en cas de besoin, ouverte avec le pass de l'infirmière, par contre votre tiroir ne s'ouvre qu'avec votre clé.

Le lit électrique, avec quantité de possibilités de confort, et la table de nuit sont du mobilier fixe appartenant à la Résidence.

Chaque chambre donne sur un grand balcon sur lequel vous pouvez, si vous le souhaitez, disposer quelques bacs à fleurs.

Téléphone - Télévision - Système d'appel

Vous possédez votre propre numéro de téléphone, votre ligne étant directe.

Si vous avez un ordinateur, vous avez la possibilité de vous connecter à Internet via notre système wifi « MONZOON ».

La télévision est reliée au câble, un grand choix de programmes vous est proposé. Il n'y a pas de salon TV mais vous pouvez mettre une télévision dans votre chambre.

Vous disposez d'un système d'appel que vous pouvez utiliser à tout moment en cas de besoin.

Vos habits

L'entretien et le nettoyage de vos habits se fait à la lingerie de la Résidence.
Les vêtements délicats sont envoyés en teinturerie et les frais sont à votre charge.

Pour éviter toute confusion, la lingère marquera de votre nom chacun de vos habits dès votre arrivée.

Nous prenons la responsabilité des dommages causés uniquement aux vêtements entretenus par la Résidence.

L'achat de nouveaux vêtements est à votre charge ou à celle de votre famille.

Courrier

Tous les jours, le courrier vous est distribué par les animateurs (trices) dans votre chambre.

Quant à votre courrier à envoyer, la poste du village est juste en face de la Résidence.
Si vous préférez, vous pouvez le déposer à la réception.

Dès votre entrée, un avenant au contrat vous est présenté, qui définit le traitement de votre courrier officiel.

Locaux communs

Une « mini-bibliothèque » est aménagée dans chaque salon des étages.

Les messes et les cultes se déroulent chaque quinzaine dans la salle de recueillement qui se trouve au niveau –1.

La Résidence ne possède pas de kiosque mais les commerces et offices environnants sont faciles d'accès (Coop, boulangerie, pharmacie, poste, banque)

Animations

Chaque semaine, un programme d'animation quotidien vous est proposé, il est affiché dès le lundi dans les ascenseurs, à l'entrée et vous recevez un exemplaire dans votre chambre.

Les repas

- **Dès 7h30** le petit déjeuner se prend dans les petits salons se trouvant à chaque étage ou, si vous préférez, dans votre chambre.

- Le repas de midi est servi dès **12h00** et celui du soir dès **18h00**. Ces repas sont servis à la salle à manger. Toutefois, vous avez la possibilité de les prendre dans les petits salons des étages ou encore dans votre chambre.

- Si vos visiteurs souhaitent partager un repas avec vous, ils sont les bienvenus, il est juste demandé de prévenir la réception au No. de tél. 022 753 97 97, 24 heures à l'avance en semaine et 48 heures en avance en week-end.
  Le repas sera réglé à la cafétéria.

Tous les lundis, les menus de la semaine sont affichés à la réception, dans les ascenseurs et sont distribués dans votre chambre. Deux menus à choix sont généralement proposés tous les jours à midi.

Cafétéria

La cafétéria est ouverte de 9h30 à 18h00.

Fumée

Il est dangereux de fumer dans les chambres, c'est pourquoi, afin de préserver la sécurité de tous, des détecteurs de fumée ont été installés dans chaque chambre.
Tous les locaux, cafétéria, salle à manger, etc. sont non fumeurs.

Les visites

Il n'y a pas d'horaire de visite pour votre famille ou vos amis, ils peuvent venir vous trouver quand ils le souhaitent. Cependant, bien des activités et sorties sont prévues, c'est pourquoi il est souhaitable qu'ils vous préviennent afin que vous vous organisiez.

Le soir, dès 20 heures la porte d'entrée de la Résidence est fermée, en sonnant, quelqu'un viendra vous ouvrir.

Les allées et venues sont libres mais pour l'organisation, nous vous demandons de signaler à la réception si vous vous absentez pour un repas.

Coiffeur

Un petit salon de coiffure est ouvert du mardi au samedi à la Résidence. Si vous souhaitez vous y rendre, il faut prendre au préalable rendez-vous auprès de nos réceptionnistes ou de votre personnel soignant ou directement auprès de la coiffeuse.

Transports

Les transports en ambulance ou en voiture spéciale sont partiellement pris en charge par votre assurance. Les transports en taxi sont à votre charge.

Pédicure et esthéticienne

Pour les personnes qui ne souhaitent pas se déplacer ou qui n'en ont pas la possibilité, ces soins s'organisent à la Résidence.

Droits et devoirs des pensionnaires

Les droits et devoirs des pensionnaires sont les mêmes qu'à domicile. Si vous regardez la télévision ou écoutez la radio fort, après 22h00, vous êtes priés de vous procurer un casque. Les cadeaux au personnel sont interdits.

Valeurs - assurances

Nous vous recommandons de déposer vos valeurs, telles que bijoux, etc. au coffre de la réception.

Nous avons conclu une assurance contre l'incendie, le vol par effraction et les dégâts d'eau pour une somme globale limitée par événement pour l'ensemble des résidants à Frs. 15'000.--. En fonction de la valeur de vos biens, nous vous recommandons de conclure une assurance complémentaire à vos frais.

Nous avons conclu une assurance responsabilité civile.

La participation des résidants à la bonne marche de l'institution

Hormis les contacts journaliers avec la direction, un colloque mensuel est organisé avec les résidants pour faire suivre les informations, récolter les questions et suggestions des résidants et apporter des réponses.

Pour vous guider, vous et vos proches.

Sur votre porte d'entrée, vous trouverez votre nom et votre numéro de chambre. Vous trouverez également la liste de vos référents sur la porte de votre armoire. Les référents (en général 3-4 collaborateur.trice.s de la Résidence) auprès desquel.le.s vous pouvez vous adresser en cas de besoin particulier.

Administration

Vous avez la possibilité de retirer ou verser de l'argent auprès de notre secrétariat. Une quittance vous est remise à chaque mouvement et un extrait de compte vous est fourni en tout temps sur votre demande.

Horaire de la réception

Du lundi au vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Samedi et dimanche : fermé

Il n'y a pas de permanence de médecin ni de l'infirmière cheffe mais le directeur est joignable sur son portable (076/412.37.30). En cas d'urgence se renseigner à la réception ou à la cafétéria.

Nous restons très volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous donner tout renseignement supplémentaire dont vous auriez besoin.

La Direction

1. Quelques démarches à faire avant d'arriver à la Résidence.

* Communiquer votre nouvelle adresse à vos proches, à la poste, aux journaux.

Votre nouvelle adresse

Résidence Mandement
219, route d'Aire la Ville
1242 Satigny

Tél : (022) 753.97.97
Fax : (022) 753.97.79
E-mail : info@ems-mandement.ch
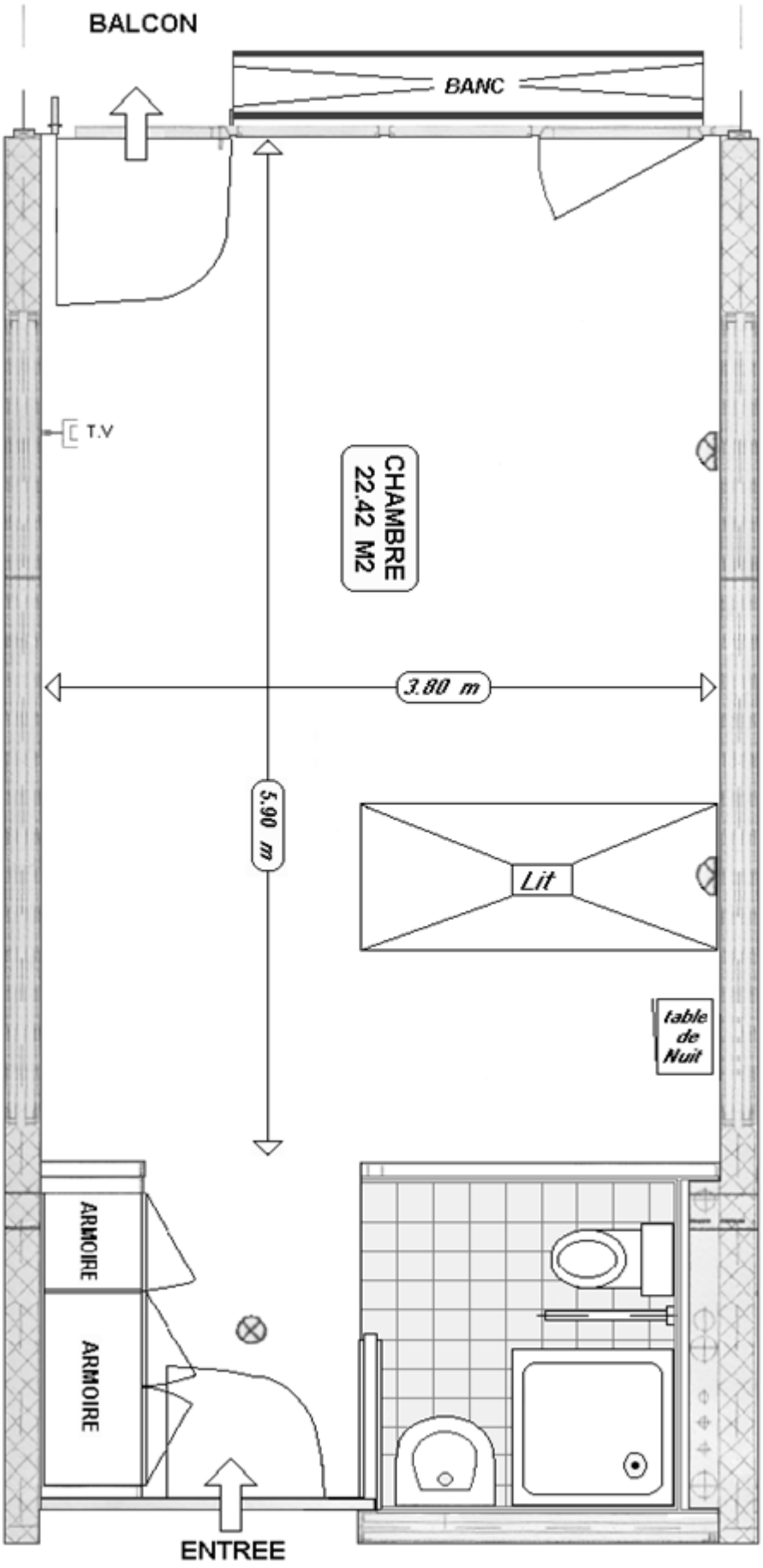
Plan de votre chambre :